

# mag'AGGLO<sup>09</sup>

MAI 2018

MEUSE  
GRAND  
SUD  
Communauté d'Agglomération  
Bar-le-Duc Sud Meuse



L'AGGLO À VOS CÔTÉS

## Les vacances aux centres de loisirs : il y en a pour tous les âges et sur tout le territoire

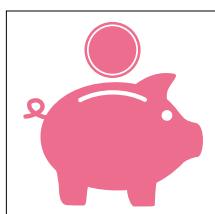
P14-17



ILS FONT L'AGGLO

Des visites  
d'entreprises pour  
mieux connaître les  
créateurs de richesses

P10



ILS FONT L'AGGLO

Budget

P8-9



L'AGGLO  
À VOS CÔTÉS

En vacances  
avec l'Agglo

P12-13

# édito



## Le développement économique, priorité n° 1 !

**D**epuis 2017, la Communauté d'Agglomération s'est vu confier la compétence du développement économique, autrefois dévolue au Conseil Départemental. Elle est aujourd'hui, avec le Conseil Régional Grand Est et le GIP Objectif Meuse, un des acteurs forts en matière de développement économique. Présidente de la CA Meuse Grand Sud depuis juillet 2017, j'ai souhaité faire du développement économique la priorité numéro 1. Toutefois, le développement économique ne se décrète pas et ne se décide pas d'un claquement de doigts. Nos entreprises et nos ressources territoriales ont besoin d'un écosystème favorable à l'économie. Le premier axe de notre action est tourné vers le soutien aux entreprises locales, notamment au travers d'aides directes aux entreprises du territoire dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros, ce qui permet de soutenir des investissements nécessaires à la consolidation et au développement de nos entreprises. Le deuxième axe est la proximité avec le tissu économique. J'ai engagé un programme de visites d'entreprises du territoire, primordial à mes yeux afin de construire une politique de développement économique en phase avec les réalités. Le troisième axe est le développement d'outils permettant d'accroître l'attractivité de notre territoire. Un travail important est engagé avec la Région Grand Est, d'autres intercommunalités meusiennes, le Conseil Départemental de la Meuse et les chambres consulaires afin de doter le territoire d'une agence d'attractivité.

Elle a vocation à simplifier et encourager l'installation d'entreprises et le suivi des demandes des entreprises du territoire sous forme d'un « guichet unique ». Elle devra aussi favoriser le développement touristique et s'appuyer sur un marketing territorial qui nous fait défaut aujourd'hui. Autour de cette structure doit également se développer un outil d'aménagement foncier permettant de soutenir des aménagements utiles au développement économique. Le dernier axe est le soutien à l'innovation. Si la Région Grand Est est un acteur majeur de l'innovation, je souhaite que notre territoire s'engage dans l'émergence de nouvelles entreprises. C'est pourquoi je souhaite que nous nous dotions d'un atelier de fabrication numérique et d'un incubateur de start-up afin de faire émerger de nouvelles activités créatrices d'emplois et de valeur ajoutée. Enfin, favoriser et encourager le développement économique repose également sur les ressources du territoire, notamment en permettant à nos entreprises de recruter et à nos habitants de s'intégrer et s'épanouir. C'est un enjeu sur lequel nous travaillons avec les acteurs de la formation, comme la Maison de l'Emploi, Pôle Emploi, les chantiers d'insertion, la Région Grand Est, car certains métiers sont en tension et d'autres évoluent.

**Martine Joly,**  
**Présidente de la Communauté d'Agglomération**  
**Meuse Grand Sud**



# sommaire



## 04 RETOUR EN IMAGES

Retour en images sur les événements



## 06 PORTRAIT DE COMMUNE

Velaines



## 10 ILS FONT L'AGGLO

Aides directes aux entreprises du territoire



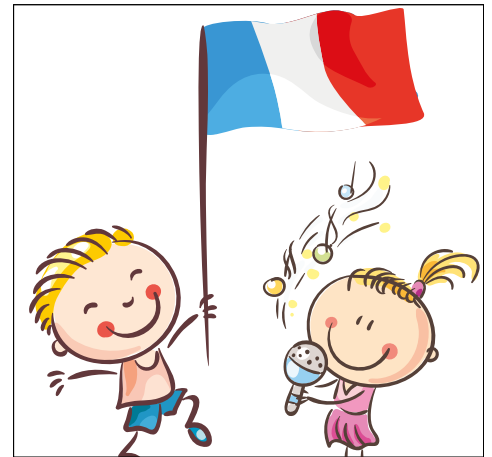
## 18 À DÉCOUVRIR

Le Conservatoire Intercommunal de Musique



## 20 À DÉCOUVRIR

Dépôts sauvages



## 22 MON INFO À MOI

Qu'est-ce que le 14 juillet ?

## mag'AGGLO

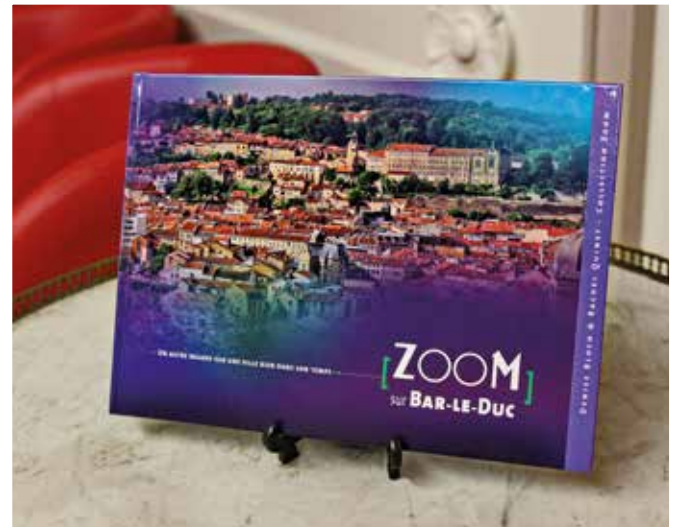
**ÉDITEUR :** Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud - 12, rue Lapique 55000 BAR-LE-DUC **DIRECTEUR DE PUBLICATION :** Martine JOLY - Présidente de la Communauté d'Agglomération **RÉDACTEURS :** J.-C. MIDON ; Service communication (Sévim TURAN - communication@meusegrandsud.fr) et les services (K. SELINGER, M. FAGOT, S. LEGRAND, Marie-Ange MAROT) **PHOTOS :** Guillaume Ramon Productions, service communautaire - JN PORTMANN **CRÉATION GRAPHIQUE :**  scoop communication **DÉPÔT LÉGAL N° ISSN :** 2270-2679 • à parution **DISTRIBUTION :** Chantier d'Insertion du CIAS et les communes de la Communauté d'Agglomération

laisser place  
pour PEFC  
mis par  
l'imprimeur



**ZOOM SUR  
BAR-LE-DUC**

Un autre regard sur une ville bien dans son temps... Arrivée à la fin du stock du livre offert à ses invités, la Ville de Bar-le-Duc a pris la décision de travailler sur un nouvel ouvrage. Après un travail méticuleux tout au long de l'année 2017, Martine Joly, Maire de Bar-le-Duc, et Sébastien Franz, Conseiller Municipal Délégué, ainsi que l'éditeur « Association d'idées » ont lancé, en février dernier, le nouveau livre : « Zoom sur Bar-le-Duc, un autre regard sur une ville bien dans son temps ». Un ouvrage original, notamment par sa présentation à l'italienne, mais aussi pertinent. Les textes y sont sublimes par des photographies aux couleurs exceptionnelles. Il est actuellement en vente au Musée barrois, à l'Office de Tourisme Meuse Grand Sud et dans les librairies du secteur.



**INAUGURATION TERRAIN SYNTHÉTIQUE  
À LONGEVILLE-EN-BARROIS**

Après 5 mois de travaux, le terrain synthétique de football et la piste d'athlétisme (quatre couloirs de 100 m) ont été inaugurés le 15 novembre dernier par Madame Danielle Bouvier, Maire de Longeville, en présence de Madame Simon, Secrétaire Générale de la préfecture, Monsieur Claude Léonard, Président du Conseil Départemental, Monsieur Arnaud Merveille, Conseiller Départemental, Madame Martine Joly, Présidente de la Communauté d'Agglomération, et de Monsieur Christian Namy, ex-Sénateur ainsi que l'ensemble des acteurs du projet. Cet espace permet au club local, l'USBL Football (Union Sportive Behonne-Longeville) et aux élèves de l'école François Laux de s'entraîner sur un équipement de qualité. Le coût total du projet est de 1 049 000 € HT. Il a pu être réalisé grâce aux subventions à hauteur de 80% de l'État et du GIP et une participation de 20 % de la commune.





### L'Agglomération Meuse Grand Sud auprès de l'association Essor Ba Burkina

L'association Essor Ba Burkina a réalisé un projet d'adduction d'eau et d'assainissement à Dédougou pour permettre la scolarisation d'enfants défavorisés, et cela grâce aux subventions obtenues auprès de l'Agglomération Meuse Grand Sud et de l'Agence de l'eau Seine Normandie. Ainsi, 2 000 à 3 000 personnes bénéficient d'eau potable dont trois cantines d'écoles du quartier. Et la deuxième tranche du projet comporte la construction de deux salles de classe, un local gardien et l'adduction d'eau aux bâtiments.



### La boutique TUB change d'adresse...

Depuis le 7 mars dernier, la boutique TUB est située au 6 place de la République à Bar-le-Duc. Il n'y a aucun changement dans les horaires d'accueil du public, vous pouvez vous rendre à la nouvelle adresse aux horaires habituels :

- Lundi de 14h à 18h,
- Mardi à vendredi : 9h30 à 12h30 et 14h à 18h,
- Samedi : 9h30 à 12h30.

Vous pouvez aussi contacter l'accueil au 03 29 45 45 45 ou sur le site [www.bus-tub.com](http://www.bus-tub.com)





# Velaines, les charmes du terroir



**Authentique. Ce village, situé sur les bords de l'Ormain, offre l'un des plus beaux paysages du Barrois. Les promeneurs peuvent goûter au calme de ses bois et de ses petites collines tapissées de vignes et de vergers.**

**E**n se plongeant dans les archives de Velaines, on trouve les mentions de Villénoé, Invaux, Inval, Invallum, Villena et Vellayne. La racine latine « villa » est l'origine la plus ancienne du nom de la commune. Avant la fusion des deux paroisses en 1696, le village était divisé en deux : la Petite Velaines, dédiée à saint Rémi, et la Grande Velaines, à saint Martin. Aujourd'hui, on peut encore apercevoir cet héritage, avec, d'une part, la commune de Velaines et, d'autre part, le lieu-dit La Petite Velaines.

## ATTRACTIVE AUPRÈS DES JEUNES

« 970 habitants résident à Velaines. Nous sommes l'un des rares villages à avoir vu sa population augmenter en dix ans ! » se félicite Jean-Claude Midon, maire de la commune. La raison ? La Municipalité a concentré ses efforts sur l'accueil des nouveaux habitants, notamment avec la création d'un lotissement et l'ouverture d'une cinquième classe dans son école. La construction d'une cantine et d'une garderie ont également été pensées pour offrir aux familles des équipements publics de qualité.

## UNE ÉCONOMIE LOCALE DYNAMIQUE

Impossible d'évoquer Velaines sans citer la plate-forme logistique nationale d'EDF. Depuis 2009, elle a vu sa superficie multipliée par trois et une extension sera dédiée à la maintenance de pièces de centrales nucléaires. Avenir Détergence Lorraine, autre entreprise basée sur la commune et rachetée par un géant asiatique de la fabrication de produits de nettoyage pour les hôpitaux, installera par ailleurs prochainement une nouvelle usine. Enfin, Velaines, c'est aussi plusieurs commerces de proximité (supermarché, boulangerie, café-restaurant) et des artisans du BTP, qui contribuent à la vie économique du village.

## L'école aujourd'hui

Le groupe scolaire dirigé par Mme Hélène ORY accueille aujourd'hui 117 élèves répartis en cinq classes : deux maternelles, une classe CP/CE1, une CE2/CMI et une CM1/CM2.

Le retour à la semaine de quatre jours est prévu à la rentrée de septembre 2018. Un service de garderie est en place avant et après les horaires de classe ainsi que les services d'une cantine.





## Trois visites incontournables

**1. L'église Saint-Rémi**, dans un style Renaissance, possède un superbe portail et des œuvres classés aux Monuments historiques. La restauration de ses façades extérieures, achevée en 2017, sera complétée par l'aménagement de la place Paul Thouvenot, afin de mettre en valeur cet écrin du village.



**2. Un parcours pédagogique de la forêt de Velaines** permet de partir à la découverte de ses différentes espèces d'arbres. Curiosité du site : il débouche sur une colonie, unique dans la région, de cèdres du Liban, implantés dans les années 50.

**3. Le verger expérimental Coudry**, exploité par une association, comprend notamment des pommiers, des mirabelliers et groseilliers. Il contribue à la biodiversité des coteaux de Velaines. Sa vocation est aussi pédagogique : les écoliers viennent découvrir comment y poussent les arbres et récolter des fruits.



### Blouse grise et plumes « Sergent Major »

Moustache à la gauloise et cheveux poivre et sel, Dany Lahery a connu les « trois écoles » de Velaines. « *Il y avait la maternelle, aujourd'hui logements municipaux rue de Ligny, les écoles de filles et de garçons, rue de l'Ornain et à partir de 1963, le groupe scolaire rue du Moulin.* » Ce lieu, Dany ne l'a fréquenté que l'année du certif, mais, bientôt septuagénaire, il se rappelle des blouses grises, des plumes « le Gaulois ou Sergent-Major », des pleins et des déliés, des encriers à remplir, du poêle rond qui trônait au milieu de la classe, mais aussi des punitions. « *La fessée à la poêle à feu ou la retenue au pain sec à midi qu'infligeait Mme Rolland, la sévérité de M. Henry qui détestait qu'on le surnomme « le Petit Pote » et qui maintenait en retenue les plus turbulents le soir pour leur faire faire leurs devoirs à l'école.* » « *On était certes turbulents, mais à cette époque on respectait le maire, l'instit et le curé* », poursuit ce papy auquel ses petits-enfants adorent faire raconter ses souvenirs d'école. D'ailleurs ils lui ont emprunté récemment sa collection de plumes « *pour la montrer à l'école* ».

## Toc... toc... toc... : c'est Lire et Faire Lire

En octobre dernier, Velaines est devenue la plus petite commune de France et l'unique du Grand Est à être labellisée « Lire et Faire Lire ».

« Toc, toc, toc... »... Cinq bambins hauts en cœur les sons qui font ouvrir les portes de la lecture. Droit debout devant Françoise qui tient un petit livre super illustré entre ses mains, Esteban, Zoa, Arthur, Yanis et Toana constituent le troisième groupe de la matinée à venir écouter l'histoire de la chenille qui devient papillon. Dans vingt minutes, ils céderont la place à d'autres copains et copines. Ainsi de suite jusqu'à ce qu'une

quinzaine de groupes de la maternelle au CM2 de l'école voisine aient droit à leur histoire... et repartent de la bibliothèque qui les accueille avec un livre sous le bras.

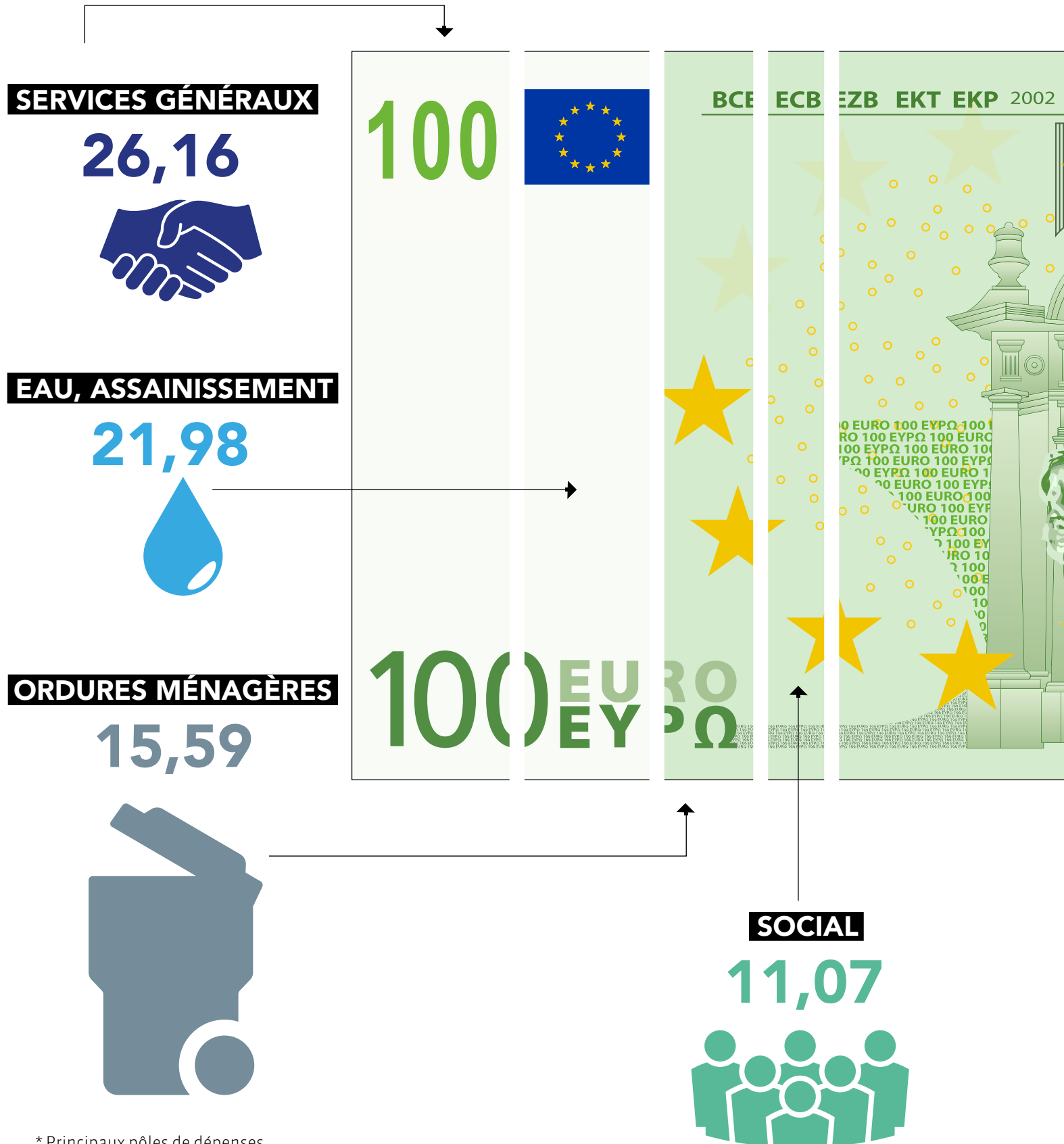
C'est ainsi qu'à Velaines, Francine, la bénévoles en charge de la bibliothèque, a interprété l'opération Lire et Faire Lire lancée par Alexandre Jardin pour inciter les écoliers à découvrir et aimer la lecture.

Et cela marche car en plus de venir écouter une histoire tous les jeudis, les écoliers ont emprunté 2 300 livres en 2017, incitant souvent leurs parents à les accompagner dans la lecture.



# Budget 2018\*

Ventilation des principales dépenses sur la base de 100 € dépensés.



\* Principaux pôles de dépenses.



**TRANSPORTS**

7,85



**CULTURE**

6,65

**SPORT**

6,77



**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

3,93



**BUDGET 2018 : LES EFFORTS RÉALISÉS COMMENCENT À PORTER LEURS FRUITS !**

Le budget 2018 de la communauté d'agglomération a été adopté à une très large majorité lors du conseil communautaire du 5 avril dernier. Pour boucler ce budget nous avons dû, comme les années précédentes, faire des efforts d'économies partout

où cela était encore possible. Nous avons dû continuer à faire face aux contraintes extérieures toujours aussi fortes, en particulier de l'État qui persiste à prélever sur le budget des collectivités locales pour équilibrer son propre budget. En cinq ans l'État nous aura « prélevé » 3,5 millions d'euros, une somme considérable au regard de nos capacités financières !

**PRIORITÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE :**

Le budget global 2018 de la communauté d'agglomération, Investissements et fonctionnement, pour le Budget principal et l'ensemble des budgets annexes représente une somme de plus de 58 millions d'euros. 38 millions pour le fonctionnement et 20 millions pour les investissements. Ce budget 2018 va nous permettre de continuer à rendre des services de proximité de grande qualité à nos concitoyens ! Innovation pour 2018, nous avons voulu à la demande de Martine JOLY, la Présidente, faire un effort particulier dans le domaine du développement économique : 80 000 € ont été affectés à ce secteur, par ailleurs vital pour le développement de notre territoire. De plus nous allons financer en 2018 une étude pour la réalisation d'un PLH (plan local de l'habitat) et d'une OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat).

**DES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS :**

Tout cela a évidemment un coût. Malgré les efforts des services et des élus de la communauté d'agglomération, nous avons dû, sans gaité de cœur, nous résoudre à augmenter la fiscalité communautaire de 1 % contre 2 % l'an dernier, afin de nous redonner des capacités d'investissements indispensables pour assurer l'avenir et financer dans de bonnes conditions l'arrivée de la fibre sur tout le territoire de l'agglomération, la construction de la salle multifonctions, la reconstruction des EPHAD, le projet de CFHV (Chemin de fer historique de la Voie Sacrée), la mise aux normes de nos équipements sportifs et culturels, notre participation au contournement de Velaines, la reconstruction de la caserne des pompiers de Tronville...

**UN BUDGET POUR L'AVENIR :**

Tout cela démontre que la communauté d'agglomération est bien gérée. Le fonctionnement est maîtrisé et les efforts budgétaires à réaliser ne sont uniquement dus qu'aux prélèvements successifs décidés par l'État. Grace aux efforts de tous, la communauté d'agglomération peut envisager sereinement l'avenir tout en continuant à apporter aux habitants du territoire un service de qualité que beaucoup d'intercommunalités nous envient !

**Bernard DELVERT**  
Vice-président en charge des finances

# Aides directes aux entreprises du territoire

**Le 22 juin 2017, les élus de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud ont voté le règlement d'attribution d'aides directes avec pour objectif de soutenir la création et le développement des activités économiques sur le territoire.**



## Interview 2 questions à... Monsieur MAROTTE

### QUELLE EST VOTRE ACTIVITÉ ?

L'entreprise est spécialisée dans le commerce de pièces agricoles. Nous sommes présents sur six départements : Meuse, Meurthe-et-Moselle, Haute-Marne, Marne, Moselle et Vosges.

### SUR QUELLE ACTION AVEZ-VOUS OBTENU UNE SUBVENTION DE MEUSE GRAND SUD ?

Nous étions installés depuis 2011 dans les anciens locaux de la MAE à la sortie de Ligny-en-Barrois. En termes de développement, le bâtiment ne répondait plus à nos besoins. L'isolation thermique était complètement à refaire.

Nous avons fait le choix d'installer notre nouveau local sur la zone des Annonciades dans un souci de proximité avec la RN 4. C'est un bâtiment nouvelle génération de 1 350 m<sup>2</sup>.

Nous avons bénéficié d'une subvention de 12 500 euros pour la construction et l'aménagement de ce bâtiment.

### QUELLES SONT LES ENTREPRISES BÉNÉFICIAIRES ?

Pour bénéficier de l'aide, le premier critère est d'être une entreprise implantée sur notre territoire ou qui a pour projet de le faire. Son profil doit être :

- PME et TPE ayant un chiffre d'affaires inférieur à 1 million d'euros HT ;
- entreprises commerciales et artisanales avec 10 salariés au moins.

### POUR QUEL TYPE D'ACTIONS ?

À travers l'attribution de la subvention, l'objectif de la CA Meuse

Grand Sud est de favoriser la création et le développement d'activités économiques. Pour cette raison, il a été fait le choix d'attribuer la subvention pour :

- les travaux et réhabilitation ;
- les achats d'équipement et de matériel.

### COMMENT OBTENIR LE RÈGLEMENT D'ATTRIBUTION ?

Le règlement est disponible au service développement économique ou bien vous pouvez le consulter sur le site internet :

[www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr)



### VOUS AVEZ UN PROJET ?

**Vous avez un projet de création ou de développement de votre activité ? N'hésitez pas à prendre contact avec le service développement économique de la CA Meuse Grand Sud au 03 29 70 99 76**



# Des visites d'entreprises pour mieux connaître les créateurs de richesses

Dans un contexte économique fragile, la priorité des Élus de la CA Meuse Grand Sud est de maintenir et développer l'activité économique, mais aussi d'accroître l'attractivité du territoire.

## LES ÉLUS DE MEUSE GRAND SUD AU CONTACT DES ENTREPRISES

Parce que le développement économique est au cœur des préoccupations des élus communautaires, Martine JOLY, maire de Bar-le-Duc et présidente de la CA Meuse Grand Sud, Alain HAUET, adjoint au maire et vice président au développement économique, Arnaud MERVEILLE, directeur de cabinet, ont décidé d'un programme de visites d'entreprises sur le territoire, à raison de quatre visites par trimestre.

La finalité de ces visites est d'échanger avec les chefs d'entreprise sur leurs projets, leurs difficultés et leurs perspectives de développement. Par cette démarche, les élus souhaitent établir une relation durable avec les entreprises.

Cette proximité des élus avec le monde économique est primordiale afin de construire une politique de développement économique en phase avec la réalité du territoire et aussi avec les besoins des habitants.

## DES ENTREPRISES qui contribuent à la dynamique économique du territoire

### Installation EDF - Velaines



Il s'agit d'un centre de stockage unique en France qui emploie 80 personnes. Une nouvelle extension est en cours de construction à proximité du site. Depuis 2006, près de 312 millions d'euros de commandes ont été passés à des entreprises locales et 132 entreprises ont été aidées par EDF, 160 millions d'euros ont été consacrés à la construction de bâtiments.

### Menuiserie Lefèvre - zone des Poutôts à Savonnières-devant-bar



La qualité de leur travail est un engagement de tous les jours de Xavier Daniaud, gérant, et de ses salariés. Une entreprise de 14 salariés et 3 alternants qui s'est modernisée ces

dernières années avec le soutien du Département de la Meuse pour l'achat de nouvelles machines. L'arrivée de Safran-Albany et de CMI sur le territoire leur a permis de décrocher des marchés importants.

### Fromagerie SCHREIBER - Bar-le-Duc



Découverte de la fromagerie SCHREIBER (ancien Bel) et de ses caves d'affinage. Avec 11 salariés, l'entreprise dispose d'un outil de production unique qui lui assure des qualités d'affinage particulières. Production de près de 400 tonnes de mimolette et 70 tonnes de tomme qui sont affinées chaque année.

### Nouvelle à Savonnières-devant-bar



Olivier MAUCOURT est le gérant de l'entreprise qu'il a reprise en 2012. La société compte

3 salariés et elle a bénéficié du soutien du Département de la Meuse dans la modernisation de l'outil de production. Son exigence sur la qualité du travail a ouvert de nouveaux horizons à l'entreprise.

### Pôle Emploi - Bar-le-Duc



Cette visite fut l'occasion d'échanger sur la nécessaire collaboration entre tous les acteurs économiques du territoire : entreprises, collectivités, structure d'insertion...



## LA PROCHAINE ENTREPRISE ? LA VÔTRE ?

Le service développement économique reste à votre disposition pour organiser une visite de votre entreprise par les élus de la CA Meuse Grand Sud. L'occasion d'échanger sur vos compétences, vos besoins et d'évoquer ensemble notre avenir économique commun.  
Contact : Cabinet 03 29 79 56 32

# En vacances avec l'Agglo !



De nombreux touristes viennent chaque année en Meuse chercher le dépaysement, la nature préservée, le calme des balades en forêt, la fraîcheur des cours d'eau, les beaux villages à visiter... Notre territoire est riche en plaisirs simples. À ces atouts patrimoniaux s'ajoutent les animations et services proposés au sein des équipements culturels et sportifs communautaires et les manifestations organisées par les bénévoles des comités des fêtes et des associations. C'est avec le cœur léger que de nombreux habitants passent leurs vacances sur notre territoire. L'occasion est donc toute trouvée de partager avec vous « les bonnes idées de sorties » de l'été pour petits et grands !



Piscine de Ligny-en-Barrois



Piscine de Ligny-en-Barrois



Piscine de Bar-le-Duc



Piscine de Bar-le-Duc

## JE M'AMUSE !

Il y a toujours une piscine ouverte, que ce soit à Bar-le-Duc ou à Ligny-en-Barrois ! Et l'été, elles s'ouvrent au-dehors pour des journées familiales en mode « parasols et chaises longues ». C'est l'occasion de se retrouver ensemble, au soleil, à jouer et bronzer au gré des envies de chacun.

## JE M'ÉVADE !

« Un livre est un beau voyage sans bagages ni itinéraire fixé à l'avance. » Tout l'été, les médiathèques de Bar-le-Duc et Ligny-en-Barrois vous permettent d'emprunter plus de documents plus longtemps. Des animations sont prévues en plein air, avec, entre autres, une « Poët'foraine » à Bar-le-Duc et des « Parapluies poétiques » à Ligny-en-Barrois à l'occasion de « Partir en livres », grande fête nationale du livre jeunesse.

Toutes les infos pratiques sur le site : [mediatheques.meusegrandsud.fr](http://mediatheques.meusegrandsud.fr)



Les Estivales à Bar-le-Duc



Les Dimanches du Parc à Ligny-en-Barrois



Spectacle dans le parc de Marbeaumont à Bar-le-Duc



Jeune lecteur à Ligny-en-Barrois

## J'APPLAUDIS !

Alors que les élèves et professeurs du CIM sont eux aussi en vacances ou préparent la rentrée prochaine, des concerts gratuits ont lieu le dimanche en plein air. « Les Estivales » sont organisés par le service « animations » de la ville de Bar-le-Duc dans le parc de l'hôtel de ville. Le comité des fêtes de Ligny-en-Barrois vous invite dans le parc du Luxembourg avec « Les Dimanches du Parc ».

Toutes les informations sur : [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr), [www.ligny-en-barrois.fr](http://www.ligny-en-barrois.fr), [www.tourisme-barleduc.fr](http://www.tourisme-barleduc.fr)



**JE PARTAGE !**

Alors que la plupart des associations et des clubs sont fermés l'été, les équipements sportifs communautaires sont utilisés par les enfants des centres de loisirs et les dispositifs pour adolescents « COD' JEUNES » et « CAP ORN' ».

C'est l'occasion pour eux de partager leurs passions et se faire de nouveaux copains !



Gymnase Léo Lagrange à Ligny-en-Barrois



Pôle de tennis de la côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc



Gymnase de la Côte Sainte-Catherine à Bar-le-Duc

**DU SPORT PARTOUT SUR LE TERRITOIRE**

À ces équipements communautaires s'ajoutent ceux des communes. Ils permettent aux habitants et aux touristes de pratiquer le football, le basket-ball, le handball, le tennis, la pétanque, les quilles, l'équitation, la spéléologie, l'ULM, l'athlétisme, le golf et bien d'autres activités encore...

Qu'elles soient douces ou dynamiques, chacun peut y trouver son bonheur !

**JE DÉCOUVRE !**

Le Musée barrois est ouvert tous les jours durant l'été de 14h à 18h tout l'été.

Chaque dimanche a lieu, à 16h, une visite guidée de l'exposition « La Meuse vue par les peintres ».

Début juillet et fin août, les ateliers des Petits Ligier invitent les enfants à découvrir l'art et le patrimoine en s'amusant.

Le Musée barrois est un lieu vivant et dynamique qui permet aux petits et grands curieux de découvrir encore et encore !

**Les horaires d'été sont consultables sur le site [www.meusegrandsud.fr](http://www.meusegrandsud.fr) et en page 23**



Atelier des Petits Ligier

**UN TERRITOIRE ANIMÉ**

D'autres concerts et animations sont proposés tout l'été. En effet, l'Agglo Meuse Grand Sud est dotée de 23 salles polyvalentes ! Ajoutez-y des centaines de bénévoles au sein des associations et vous obtenez un territoire vivant, chaleureux et généreux qui s'offre à vous.



RENAUDIN - La Meuse à Saint-Martin

# Les vacances dans les centres de loisirs : il y en a pour tous les âges et sur tout le territoire

**Enfin l'été ! Enfin les vacances, du moins pour les enfants et les adolescents de notre territoire. Du 9 juillet au 31 août, huit semaines pour se détendre et s'amuser... Et pour les parents autant de semaines, où il faut trouver de quoi les occuper, les intéresser, les divertir. Les communes de l'Agglomération Meuse Grand Sud, le Centre Intercommunal d'Action Sociale et la Ligue de l'Enseignement vous accompagnent et vous proposent différentes formules pour combler petits et grands. Vous trouverez donc dans ces pages une présentation succincte des centres de loisirs qui jalonnent l'été sur notre territoire, n'hésitez pas à les contacter pour de plus amples informations.**

## CENTRE DE LOISIRS DE LA FÉDÉRATION

Du 9 juillet au 31 août à Bar-le-Duc, rue Robert Lhuerre, pour les enfants de 2 ans et demi à 12 ans. Accueil en journée complète avec repas de 7h45 à 18h (arrivées et départs échelonnés).

**Tarifs :** Inscriptions à la journée de 10,50 euros à 18,50 euros selon le quotient familial. Tarif semaine intéressant : 5 jours de présence = 4 jours facturés.

**Au programme :** des activités sportives, culinaires, des grands jeux avec un thème décliné par semaine (L'Eau Salée c'est vague, les Fédé-bâtisseurs, le Cheval, la Nuit des Étoiles...); mais aussi des sorties (Walygator, Nigloland, Aquarium, château de Fontainebleau, Observatoire des Côtes de Meuse...), des soirées avec les parents et enfin des nuits sous tente. Tout ça dans un cadre extérieur boisé de 1 000 m<sup>2</sup> et un grand bâtiment équipé et dédié aux enfants.

**Renseignements :** 03 29 79 98 85  
accueildeloisirs@barleduc.fr ou sur le site barleduc.fr



## COD'JEUNES

À Bar-le-Duc et sur le territoire de la Communauté d'Agglomération, ce dispositif est ouvert aux jeunes de 10 à 16 ans du 9 juillet au 17 août.

Les inscriptions administratives seront ouvertes à partir du 25 juin.

À partir de là, les jeunes pourront s'inscrire chaque semaine sur les activités qu'ils préfèrent, tous les lundis entre 12h30 et 13h30. Les plannings proposeront comme chaque été des activités sportives (basket, golf, ultimate), culturelles, des soirées à thème (Fureur, Masterchef, de l'aventure, des sorties (paintball, équitation, Fort Aventure...), mais aussi des séjours et minicamps, dont le célèbre Cod'Lanta.

**Tarifs :** de 10 à 14 euros la semaine selon le quotient familial  
**Renseignements :** 03 29 79 98 85 ou 06 71 90 68 93  
jeunesse@cias.meusegrandsud.fr et sur le site barleduc.fr



**L'ÎLE AUX ENFANTS À LIGNY-EN-BARROIS****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 31 août

**Public :**

- 3-12 ans

**Types et horaires d'accueil**

- Accueil avec garderie à partir de 7h30 et jusqu'à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine
- Tarifs selon quotient familial
- Pour les habitants de Ligny-en-Barrois : de 30 à 44 euros la semaine hors repas (4.05€/jour)
- Pour les habitants extérieurs à Ligny-en-Barrois : de 67 à 79 euros la semaine hors repas

**Activités proposées/temps forts :**

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :**

07 71 10 35 93 - lieutenants-colonels@yahoo.fr

**CAP'ORN À LIGNY-EN-BARROIS****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 17 août

**Public :**

- 10-17 ans

**Types et horaires d'accueil :**

- Accueil à la demi-journée et en soirée
- De 14h à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de la communauté d'agglomération : de 10 à 14 euros euros à la semaine

**Activités proposées/temps forts :**

- Parc de loisirs, chantiers éducatifs, cinéma, piscine, activités en soirées : casino, dancefloor, mini-camps, activités sportives

**Renseignements :**

03 29 78 45 04 ou 06 40 75 01 39  
espaceanimation.ligny@orange.fr

**ESPACE ANIMATION À LIGNY-EN-BARROIS****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 17 août

**Public :**

- 11-17 ans

**Types et horaires d'accueil :**

- Accueil à la demi-journée et en soirée
- De 14h à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine

- Tarifs selon le quotient familial

- Pour les habitants de Ligny-en-Barrois : 15 euros le passeport à la semaine

**Activités proposées/temps forts :**

- Parc de loisirs, chantiers éducatifs, cinéma, piscine, activités en soirées : casino, dancefloor, mini-camps, activités sportives

**Renseignements :** 03 29 78 45 04 ou

06 40 75 01 39 - espaceanimation.ligny@orange.fr

**CENTRE DE LOISIRS À TRÉMONT-SUR-SAULX****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 3 août

**Public :**

- 4-12 ans

**Types et horaires d'accueil**

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Trémont-sur-Saulx : de 58 à 62 euros la semaine hors repas
- Pour les habitants extérieurs à Trémont : de 58 à 62 euros la semaine hors repas

**Activités proposées/temps forts :**

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - epinotie@fol55.com

**CENTRE DE LOISIRS À FAINS-VÉEL****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 24 août

**Public :**

- 4-12 ans

**Types et horaires d'accueil**

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Fains-Véel : de 51 à 55 euros la semaine avec repas
- Pour les habitants extérieurs à Fains-Véel : de 101 à 105 euros la semaine avec repas

**Activités proposées/temps forts :**

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - epinotie@fol55.com



## CENTRE DE LOISIRS À NAIVES-ROSIÈRES

### Dates de fonctionnement

- Du 9 juillet au 3 août

### Public :

- 4-12 ans

### Types et horaires d'accueil

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

### Tarifs :

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Naives-Rosières : de 40 à 42 euros la semaine hors repas
- Pour les habitants extérieurs à Naives-Rosières : de 47 à 49 euros la semaine hors repas

### Activités proposées/temps forts :

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - [epinotie@fol55.com](mailto:epinotie@fol55.com)

## CENTRE DE LOISIRS À COMBLES-EN-BARROIS

### Dates de fonctionnement

- Du 9 juillet au 3 août

### Public :

- 4-12 ans

### Types et horaires d'accueil

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

### Tarifs :

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Combles-en-Barrois : de 45 à 47 euros la semaine hors repas
- Pour les habitants extérieurs à Combles-en-Barrois : de 55 à 57 euros la semaine hors repas

### Activités proposées/temps forts :

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - [epinotie@fol55.com](mailto:epinotie@fol55.com)



## CENTRE DE LOISIRS À GIVRAUVAL

### Dates de fonctionnement

- Du 9 juillet au 3 août

### Public :

- 4-12 ans

### Types et horaires d'accueil

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

### Tarifs :

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Givrauval : de 45 à 47 euros la semaine hors repas
- Pour les habitants extérieurs à Givrauval : de 55 à 57 euros la semaine hors repas

### Activités proposées/temps forts :

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - [epinotie@fol55.com](mailto:epinotie@fol55.com)

## CENTRE DE LOISIRS À ROBERT-ESPAGNE

### Dates de fonctionnement

- Du 9 juillet au 3 août

### Public :

- 4-12 ans

### Types et horaires d'accueil

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

### Tarifs :

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Robert-Espagne : de 38 à 42 euros la semaine hors repas
- Pour les habitants extérieurs à Robert-Espagne : de 42 à 46 euros la semaine hors repas

### Activités proposées/temps forts :

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58  
[epinotie@fol55.com](mailto:epinotie@fol55.com)

## CENTRE DE LOISIRS À VELAINES

### Dates de fonctionnement

- Du 9 juillet au 3 août

### Public :

- 4-12 ans

### Types et horaires d'accueil

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

### Tarifs :

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Velaines : de 41 à 43 euros la semaine hors repas et de 62 à 64 euros avec repas
- Pour les habitants extérieurs à Velaines : de 48 à 50 euros la semaine hors repas et de 70 à 72 euros avec repas

### Activités proposées/temps forts :

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - [epinotie@fol55.com](mailto:epinotie@fol55.com)



**CENTRE DE LOISIRS À LONGEVILLE-EN-BARROIS****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 27 juillet

**Public :**

- 4-12 ans

**Types et horaires d'accueil**

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Longeville-en-Barrois : de 49 à 84 euros la semaine hors repas et de 74 à 109 euros avec repas
- Pour les habitants extérieurs à Longeville-en-Barrois : de 69 à 104 euros la semaine hors repas et de 94 à 129 euros avec repas

**Activités proposées/temps forts :**

- Mini-camps, piscine, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58  
epinotie@fol55.com

**CENTRE DE LOISIRS À VAL-D'ORNAIN****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 3 août

**Public :**

- 4-12 ans

**Types et horaires d'accueil**

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine en mairie
- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Val-d'Ornain : de 43 à 47 euros la semaine hors repas et de 62 à 64 euros avec repas
- Pour les enfants scolarisés au groupe scolaire : de 53 à 57 euros la semaine hors repas et de 66 à 70 euros avec repas
- Pour les habitants extérieurs à Val-d'Ornain : de 60 à 64 euros la semaine hors repas et de 83 à 87 euros avec repas

**Activités proposées/temps forts :**

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :** 03 29 79 08 58 - epinotie@fol55.com

**CENTRE DE LOISIRS À TANNOIS****Dates de fonctionnement**

- Du 9 juillet au 3 août

**Public :**

- 4-12 ans

**Types et horaires d'accueil**

- Accueil avec garderie à partir de 8h et jusqu'à 18h

**Tarifs :**

- Inscriptions à la semaine

- Tarifs selon le quotient familial
- Pour les habitants de Tannois : de 36 à 54 euros la semaine hors repas
- Pour les habitants extérieurs à Tannois : de 46 à 64 euros la semaine hors repas

**Activités proposées/temps forts :**

- Mini-camps, piscine, patinoire, cinéma, activités manuelles et musicales, activités sportives, parc de loisirs

**Renseignements :**

03 29 79 08 58 - qlemoy@fol55.com

**LES CENTRES DE LOISIRS DU TERRITOIRE SE DÉROULENT AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE LA CAF DE LA MEUSE**



**LOCALISATION DU OU DES CENTRE(S) DE LOISIRS**

# Les concerts et spectacles du CIM

(Conservatoire Intercommunal de Musique)

Le printemps et le début de l'été sont propices à la finalisation de nombreux projets qui ont été travaillés tout au long de l'année par les élèves musiciens du CIM/CLEM et par les enfants des écoles dans le cadre du partenariat avec les écoles du territoire. Le calendrier est très fourni, vous en trouverez la liste exhaustive sur les réseaux sociaux. Quelques événements à ne pas manquer...



Samedi 12 mai / Auditorium du CIM

## Journée "Musiques d'Aujourd'hui"

À partir de 11h. Les élèves et les professeurs vous invitent à la découverte de chansons traditionnelles du répertoire contemporain pour toutes les familles instrumentales et des réalisations d'ateliers : « Récré à Sons », « Soundpainting », etc.

▪ Samedi 19 mai, pour la Nuit des musées, les ensembles du CIM animeront les salles du Musée barrois tout au long de la soirée.

Dimanche 20 mai à 16h / Auditorium / Bar-le-Duc

## Musiques érudites et populaires brésiliennes pour chœur

La Missa de Alcaçus – Danilo GUANAIS

C'est à l'invitation de Julie Cavalcantes, chef de chœur des Loiret's Singer qui les accueille en France, que le « Chœur brésilien de chambre de Campina Grande », dirigé par Vladimir Silva, proposera cette œuvre typique de la musique armoriale. L'atelier polyphonique du CIM, dirigé Patricia Carvalho-França, se joindra à eux pour cette rencontre de chœurs.



Organisé par les RV de l'Acdim

En exergue de ce concert, samedi 19 mai à 15h à la médiathèque Jean Jeukens une conférence sur le thème du « Mouvement Armorial » par Danilo Guanais, compositeur brésilien.

26 & 27 mai

## Un week-end de découverte des flûtes traversières

▪ Samedi 26 mai à 17h / Auditorium / Bar-le-Duc

Jérôme Bourdellon solo présente tous les aspects et possibilités des flûtes, qu'elles soient contrebasse, basse, alto, en ut et piccolo...

▪ À 20h30 / Auditorium / Bar-le-Duc

Le chœur de flûtes de Lorraine. Un grand ensemble composé de musiciens enseignants de la région et représentant toutes la famille des flûtes traversières en interprétant un répertoire varié.

▪ Dimanche 27 mai à 15h / Église ND des Vertus / Ligny-en-Barrois

Un grand ensemble de près de 60 flûtistes, élèves des classes de flûte du CIM/CLEM & des écoles de musique du Der et de Fains. En seconde partie, le Quatuor Horizon composé des flûtistes Dominique Combres, Anne-Cécile Coignart, Clémence Giraudot & Jean-Benoît Jude.



Mercredi 30 et jeudi 31 mai à 20h30 / Salle Dumas à Bar-le-Duc / Atelier théâtre du lycée Poincaré / Atelier Contemp-labo du CIM

## "L'imagination prend le pouvoir"

"La beauté est dans la rue" "À bas le sommaire, vive l'éphémère" "Soyez réalistes, demandez l'impossible" Les slogans de mai 68 éveillent les grands moments de cette révolution. Entrée libre / Organisé par le CIM dans le cadre du PLEA Ville de Bar-le-Duc

Renseignements et réservations : CIM – 03 29 79 01 31

<http://cimbarleeduc.over-blog.com/>

<https://www.facebook.com/acdim.bld/>

## La rentrée

Le secrétariat et l'équipe pédagogique sont à votre disposition pour tout renseignement. Les inscriptions des nouveaux élèves sont prises à partir du mardi 28 août 2018. Le secrétariat du CIM est ouvert le lundi de 14h à 18h30 et du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30 au 8, rue de l'Étoile 55000 Bar-le-Duc. Tél : 03 29 79 01 31





# Facturation : rien ne change

**Vous avez dû le remarquer depuis le début de l'année il y a eu une évolution sur l'en-tête de certaines factures. C'est simplement un changement de forme et non de fond. Il n'y a que l'en-tête qui change.**

1

## POURQUOI LE CHANGEMENT ?

Le changement est dû à une évolution réglementaire, c'est-à-dire que certaines factures sont remplacées par un avis de sommes à payer normalisé (voir le document ci-dessous).

2

## QUI EST CONCERNÉ ?

Les habitants de la CA Meuse Grand Sud qui utilisent certains services de la collectivité, comme l'école de musique.

3

## QUELLES FACTURES SONT CONCERNÉES ?

En dehors des factures d'eau, d'assainissement et EHPAD émis à l'en-tête de la collectivité, les factures concernées sont :

- pour la CA Meuse Grand Sud, uniquement le CIM et le CLEM.
- pour le CIAS, les multi-accueil (crèche), le portage de repas, cod'jeunes et coquillottes.

4

## QU'EST-CE QUE CELA CHANGE POUR LES USAGERS ?

Il n'y a rien qui change pour les usagers, notamment la tarification reste identique. À partir de la réception de celui-ci, vous avez la possibilité de régler votre facture soit :

- Par chèque au centre d'encaissement de Rennes (avec talon de paiement)
- Sur Internet ([tipi.gouv.fr](http://tipi.gouv.fr))
- Par chèque ou numéraire à la trésorerie de Bar-le-Duc (avec talon de paiement). La collectivité étudie la possibilité de mettre en place le paiement par TIP, qui permettra de faire prélever vos factures. Ce nouveau mode de règlement devrait être effectif dans les prochains mois.

144301741.2.0002047.F02

Emetteur de la créance  
CIAS CA BAR LE DUC SUD MEUSE  
BP 90167  
12 RUE LAPIQUE  
55003 BAR LE DUC CEDEX  
Téléphone : 0329791741  
Horaires d'ouverture : De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

AVIS DES SOMMES À PAYER  
Ampliation de titre de recette

Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES  
TRÉSORERIE DE BAR COLLECTIVITÉS  
24 AVENUE DU 94ÈME RI  
55000 BAR LE DUC

Destinataire de votre paiement  
Centre des Finances Publiques  
TRÉSORERIE DE BAR COLLECTIVITÉS  
24 AVENUE DU 94ÈME RI  
55000 BAR LE DUC  
Téléphone : 0329792301  
Horaires d'ouverture : 8H30 12H 13H30 16H FERME  
MFR VE AM

M 55

Madame, Monsieur,  
En application des articles L.252 A du livre des procédures fiscales et L.1617-5 du code général des collectivités territoriales, j'ai émis et rendu exécutoire un titre de recette pour recouvrer la créance dont les caractéristiques sont les suivantes :

Références à rappeler

Budget	Exercice	N° bordereau	N° Titre
45000	2018		

Adresse de paiement par internet : [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr)

Identifiant collectivité : 018378  
Référence : 2018

Date d'émission du titre de recette : 22/01/2018

Objet	Prix unitaire	Qté1	Qté2	Montant total HT	TVA	Montant TTC
	2,12	154,99		328,68	0,00	328,68
	2,12	5		1,07	0,00	1,07
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>						<b>330,13 €</b>

A compter du présent avis, vous disposez d'un délai de :  
- trente jours pour payer cette somme au comptable public selon les modalités détaillées au verso ;  
- deux mois pour éventuellement contester ce titre de recette, selon les modalités détaillées au verso.  
Mes services se tiennent à votre disposition pour tout renseignement supplémentaire.  
Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

ANDRE Christophe Directeur du CIAS

MODALITÉS DE PAIEMENT  
- Par chèque en Euro à l'ordre du Trésor Public, les exclusivement sur une banque française, avec le verso paiement (sans siget et non agrafé), envoyé sous pli affranchi, SANS AUCUN COURRIER, à l'adresse ci-dessous ;  
- Par virement sur références BICIBAN figurant au verso, en indiquant les références à rappeler dans le libellé du virement ;  
- En espèces, dans la limite de 300 €, et uniquement au guichet du CFP indiqué ci-dessous, lorsque il accepte ce moyen de paiement ;  
NE JOINDRE AUCUN COURRIER A VOTRE PAIEMENT

Application : HELIOS  
Avis des sommes à payer  
SOMME À PAYER EN EUROS : 330,13

Références :  
Poste : 055046  
Titre de recette : 45000-2018

TALON DE PAIEMENT

CENTRE D'ENCAISSEMENT  
DES FINANCES PUBLIQUES  
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

000000450185  
850033000159 38100000001470000010550465974806 33013

Feuille 1 sur 1  
N° Emision : 850033  
CIAS CA BAR LE DUC SUD MEUSE  
CLP026003051342 \*

# Dépôts sauvages

Depuis plusieurs années, de nombreux dépôts sauvages fleurissent dans les communes. Au pied d'une benne à verre, devant le portail de la déchèterie, sur la place du village ou au coin d'une rue, le dépôt de déchets en dehors d'une collecte des ordures ménagères est considéré comme une infraction. La gestion de ces dépôts engendre un surcoût pour la collectivité.

Certains ont le goût du risque



De l'art contemporain ?

Non, simplement un encombrant au mauvais endroit...



Les bennes à verre ne sont pas des dépotoirs...



Par exemple, sur la commune de Bar-le-Duc, en 2017 : 40 tonnes de dépôts sauvages ont été collectées pour un coût global (personnel, véhicules et traitement des déchets) de 20 000 € soit 500 €/t. C'est 2,5 fois plus que le coût actuel du traitement des ordures ménagères collectées dans des conditions normales.

150€



C'est le prix de l'amende payée par plusieurs administrés en 2017 pour dépôt sauvage. Cette dernière pouvant être fixée jusqu'à 450 € par le Tribunal de Police.

La collectivité est également en droit de facturer la collecte et le traitement du dépôt sauvage à l'administré fautif.

## À SAVOIR :



Le service environnement et ordures ménagères de la collectivité met à disposition de nombreux exutoires pour vos déchets :

- Bacs roulants et sacs jaunes
- Deux déchèteries
- Collecte des encombrants



# Collecte des encombrants : Un service au plus proche de l'habitant

**Pour rappel, la collecte gratuite des gros objets est accessible à l'ensemble des foyers de l'agglomération de Bar-le-Duc. Que ce soit une machine à laver en panne, un canapé cassé ou une armoire trop grande, ces objets sont collectés par l'Association A.M.I.E., à qui la gestion des encombrants a été confiée. Après le ramassage, selon leur état, ils seront réparés et revalorisés dans la Ressourcerie de Bar-le-Duc ou envoyés en déchèterie. La collecte s'effectue sur rendez-vous au pied de l'habitation après validation par l'association. Depuis un an, de nombreux foyers ont déjà bénéficié de ce service**



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS À LA DEMANDE

Gratuit – Deux fois par foyer et par an  
Association A.M.I.E.  
03 29 45 64 15  
amieblld.leclerc2@amie55.com



**Témoignage de Mme M. T. :** Ayant hérité d'un meuble trop grand pour mon logement, j'ai fait appel à la collecte des encombrants car je n'ai pas de moyen de transport. L'association A.M.I.E. est venue sous 15 jours et lui a offert une deuxième vie. Je suis très contente qu'il ne soit pas jeté et puisse être utile à quelqu'un d'autre.

*Rue d'Anjou, Bar-le-Duc*



**Témoignage de Mme A. L. :** Alors que je préparais mon déménagement, j'ai vu une affiche dans le hall de mon immeuble pour la collecte des encombrants à la demande. Dix jours plus tard, mon mobilier a été collecté au pied de mon immeuble. Je suis très contente de ce service gratuit car je n'ai pas de véhicule, mais je ne voulais pas laisser mes encombrants sur la voie publique.

*Imp. Franche-Comté, Bar-le-Duc*



**Témoignage de Mr S. M. :** Ayant des problèmes de santé, j'ai dû changer ma literie pourtant en très bon état. C'est en apercevant le camion de collecte des encombrants dans le quartier que j'ai choisi de faire appel à eux. En effet, ne pouvant pas moi-même porter des charges lourdes, l'association a collecté ma literie et lui a offert une deuxième vie.

*Impasse de Provence, Bar-le-Duc*



## INFO : QU'EST-CE QUE L'ÉCO-PARTICIPATION ?

Lors de l'achat d'un nouvel appareil **en magasin ou sur internet**, chaque consommateur paye une « éco-participation » qui varie selon le produit acheté et le type de traitement nécessaire en fin de vie. Elle finance donc le recyclage et la dépollution des appareils. Selon l'article R543-180 du Code de l'Environnement et l'arrêté du 8 octobre 2014, les distributeurs **doivent proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 »\*** à l'acheteur, même dans le cas de la vente à distance. Au minimum, les distributeurs sont tenus de proposer systématiquement, de reprendre l'appareil usé **gratuitement** :

- Sur le lieu de vente lors de l'achat d'un nouvel appareil ;
- Sur le lieu et lors du jour de la livraison (foyer ou relais colis) ;
- Par un dispositif de renvoi postal pour les appareils qui le permettent.

\* « 1 pour 1 » : c'est reprendre gratuitement un appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf



## AGENDA :

**Marché bio de Bar-le-Duc :** 19 mai – compostage et jardin au naturel

**Enfant zéro déchet :** 2 juin au centre social de la Libération de Bar-le-Duc – ateliers soins, troc vêtement, jouets naturels...

**Jardin zéro déchet :** 1<sup>er</sup> juillet à la Ressourcerie de Bar-le-Duc – mobilier en palettes, jardin au naturel, compostage, visite de la Ressourcerie.

## Qu'est-ce que le 14 Juillet ?

C'est le jour de la fête nationale en France. On célèbre la prise de la Bastille et la Révolution française. Cette journée a été choisie en juillet 1880 par le gouvernement de l'époque.

### Pourquoi il y a eu la Révolution ?

Plusieurs "grognés" sont à l'origine de la **Révolution française**. Depuis plusieurs années à cause de la sécheresse les paysans mouraient de faim mais devaient toujours payer les droits (impôts) aux riches propriétaires et le peuple ne voulait plus de la société d'ordre, il voulait de l'**égalité**, et payer moins d'impôts. Le 14 juillet 1789, une manifestation a lieu à Paris. Elle dégénère ensuite lorsque le peuple réussit à prendre la Bastille, symbole du pouvoir autoritaire. Le peuple a ainsi des armes et va lutter pour faire appliquer ce qu'il demande aux **élections** des états généraux.

### Qu'est-ce qui se passe au 14 juillet ?

C'est d'abord un **jour férié**. Pour l'occasion, chaque ville française tire dans le ciel un beau **feu d'artifice** et organise de **grands bals** populaires pour célébrer la prise de la Bastille. Et il y a un beau **défilé** militaire organisé à Paris mais aussi en province, comme à Bar-le-Duc.

### C'est quoi les symboles de la République française ?

Le 14 juillet a donné naissance à de nombreux symboles qui représentent aujourd'hui encore la République : le drapeau bleu blanc rouge, *La Marseillaise*, Marianne...



#### Le drapeau bleu blanc rouge :

Dessiné par le peintre Jacques-Louis David, le drapeau tricolore possède trois bandes verticales et trois couleurs : bleu, blanc et rouge. Ces trois couleurs ont été choisies en 1789, pendant la Révolution française. Avant, le drapeau français était complètement blanc, il représentait la monarchie. Chacune des trois couleurs a une signification, mais les historiens ne sont pas tous d'accord. Le bleu et le rouge représenteraient la ville de Paris, et le blanc la monarchie. Le drapeau est devenu symbole de patriotisme.



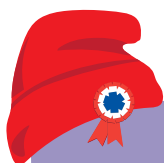
#### La Marseillaise :

En 1792, le roi Louis XVI déclare la guerre à l'Autriche. Un officier français, en poste à Strasbourg, compose cette chanson en une nuit. Il s'appelle Rouget de Lisle. *La Marseillaise* est donc d'abord un chant de guerre qui s'intitule : *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Ce chant a tellement de succès qu'il est repris par les révolutionnaires marseillais. C'est le 14 juillet 1795 qu'il est adopté comme hymne national et déclaré hymne national\* dans les Constitutions de 1946 et 1958.

\* Site du gouvernement.

#### La devise : "Liberté, Égalité, Fraternité"

C'est pendant la Révolution française que naît la devise de notre pays. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789 définit la *liberté* : « La liberté consiste à pouvoir faire ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui. » Le mot *égalité* signifie que la loi s'applique de la même manière pour chacun de nous. Le terme *fraternité* apparaît en 1795 dans le texte adopté est expliqué dans la Déclaration des droits et des devoirs du citoyen : « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit ; faites constamment aux autres le bien que vous voudriez en recevoir. » Cette devise est inscrite sur le fronton des bâtiments publics (mairies, palais de justice...).



#### Marianne...

C'est ce qu'on appelle une représentation allégorique de la République, c'est-à-dire son incarnation. Elle est représentée par un buste de femme portant le fameux bonnet phrygien ! Elle symbolise la "mère-patrie" et les valeurs de la République que l'on connaît sous la devise "Liberté, Égalité, Fraternité". On retrouve sa sculpture dans toutes les mairies françaises mais aussi sur les timbres-poste !



#### Le coq

Il était déjà présent sur les pièces de monnaie gauloises dès l'Antiquité. En latin, « coq » se disait *gallus*, c'est donc grâce à un jeu de mot que cet animal est devenu le symbole de la Gaule. Le coq est surtout utilisé à l'étranger pour évoquer la France, particulièrement dans le milieu sportif.



## Horaires d'ouverture

**LA PISCINE DE BAR-LE-DUC**  
pendant la période scolaire :  
Tél : 03 29 79 09 06

**MARDI**  
de 12h à 13h30 et de 17h à 18h45  
**MERCREDI**  
de 11h15 à 13h15 et de 14h30 à 19h15  
**JEUDI**  
de 17h à 18h45  
 **VENDREDI**  
de 11h30 à 13h30 et de 17h à 20h45  
**SAMEDI**  
de 11h à 13h15 et de 14h30 à 18h45  
**DIMANCHE**  
de 9h à 12h45

**LA PISCINE DE LIGNY-EN-BARROIS**  
pendant la période scolaire :  
Tél : 03 29 78 43 15

**LUNDI**  
de 12h à 13h45 et de 16h30 à 18h30  
**LES MARDIS ET JEUDIS**  
de 12h à 13h45 et de 16h30 à 19h30  
**MERCREDI**  
de 14h30 à 19h30  
 **VENDREDI**  
de 12h à 13h45 et de 16h30 à 21h  
**SAMEDI**  
de 14h30 à 19h30  
**DIMANCHE**  
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

### LE MUSÉE BARROIS

Tél. 03 29 76 14 67  
Le Musée barrois est ouvert au public **toute l'année, du mercredi au dimanche, de 14h à 18h** (sauf les 1<sup>er</sup>/01, 1<sup>er</sup>/05, 14/07, 15/08, 1<sup>er</sup>/11 et 25/12).

### MÉDIATHÈQUE JEAN JEUKENS DE BAR-LE-DUC

Tél. 03 29 79 09 38  
**LUNDI** ..... fermée  
**MARDI** ..... de 13h30 à 18h  
**MERCREDI** ..... de 10h30 à 17h  
**JEUDI** ..... de 13h30 à 18h  
 **VENDREDI** ..... de 13h30 à 18h  
**SAMEDI** ..... de 10h30 à 17h

### MÉDIATHÈQUE JEANNE ANCELET-HUSTACHE DE LIGNY-EN-BARROIS

Horaires d'été  
Tél : 03 29 78 43 25  
Horaire en période scolaire :  
**MARDI** : de 16h à 18h  
**MERCREDI** : de 10h à 12h et de 14h à 18h  
 **VENDREDI** : de 10h à 12h et de 16h à 18h  
**SAMEDI** : de 10h à 12h et de 14h à 17h

## Les numéros utiles du service environnement - ordures ménagères - hydraulique

Tél. : 03 29 78 29 77 - tri.selectif@meusegrandsud.fr

Lundi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Mardi : de 8h30 à 12h  
Mercredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
Jeudi : de 8h30 à 12h  
Vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

### SORTIE DES POUBELLES :

Les bacs d'ordures ménagères - la veille au soir du jour de collecte, à partir de 19h.  
Les sacs jaunes sont à sortir avant 19h le soir de la collecte.

### Sacs jaunes

Les sacs de tri ne doivent servir qu'aux emballages à recycler. Ils sont disponibles à l'accueil de votre mairie ou des CIAS, au nombre d'un rouleau par foyer. Pour les administrations et professionnels, toute demande particulière de sacs jaunes nécessite de contacter le service ordures ménagères.

### Facturation des ordures ménagères

Actualisation d'un dossier d'ordures ménagères ou modification d'une facture => service facturation - 03 29 78 29 77.  
Païement d'une facture, demande d'échéancier, relance => voir avec la Trésorerie Principale - 03 29 79 23 01.

## Horaires d'ouverture d'été des déchèteries

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

### Bar-le-Duc

**LUNDI**  
de 14h à 19h  
**MARDI / MERCREDI**  
de 9h à 12h et de 14h à 19h  
**JEUDI** de 14h à 19h  
 **VENDREDI / SAMEDI**  
de 9h à 12h et de 14h à 19h  
**DIMANCHE** de 9h à 12h

### Ligny-en-Barrois

Fermée le lundi  
**MARDI / MERCREDI**  
de 13h30 à 18h  
**JEUDI / VENDREDI / SAMEDI**  
de 9h à 12h et de 13h30 à 18h  
**DIMANCHE**  
de 9h à 12h

## Ressourcerie de Bar-le-Duc face à la déchèterie

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

Fermée le lundi et le dimanche

**MARDI / JEUDI / VENDREDI** de 14h-18h30  
**MERCREDI / SAMEDI** de 9h15 à 12h et de 14h à 18h30

**TOUS LES HORAIRES D'ÉTÉ**  
**SONT VISIBLES SUR LE SITE INTERNET DE L'AGGLO**  
**www.meusegrandsud.fr**



# R festival Renaissances

FESTIVAL DES ARTS VIVANTS ET DU PATRIMOINE



**BAR-LE-DUC**

**6, 7 & 8  
JUILLET  
2018**

**EXPLORATIONS ALCHIMIQUES**

[www.festivalrenaissances.fr](http://www.festivalrenaissances.fr)

